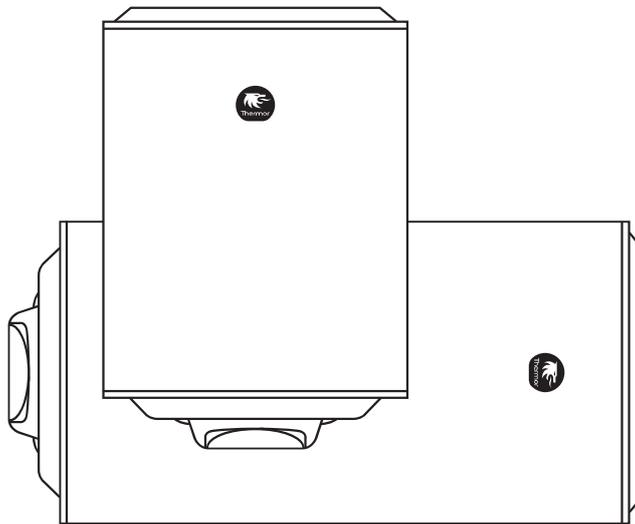


Thermor 

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION
Guide à conserver par l'utilisateur

**PRÉPARATEURS D'EAU
CHAUDE SANITAIRE À
ÉCHANGEUR ANNULAIRE**



AVERTISSEMENTS GENERAUX

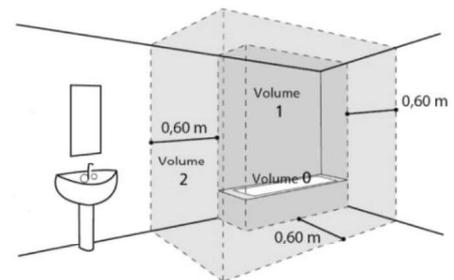
AVERTISSEMENTS

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

MISE EN PLACE DE L' APPAREIL

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
- Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2 (voir figure ci-contre).
- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2.



AVERTISSEMENTS GENERAUX

- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d'installation du chapitre « MISE EN PLACE ».
- Cet appareil n'est pas conçu pour être installé au-delà de 3 000 m d'altitude.

Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir. Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar) - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

La pression de service du circuit de l'échangeur thermique ne devra pas dépasser 0,3 MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 100°C.

AVERTISSEMENTS GENERAUX

Toutes les canalisations neuves devront être obligatoirement nettoyées avant leur raccordement à l'appareil afin de ne pas gêner la libre circulation du fluide dans le réservoir.

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Si le câble est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou du SAV.

La mise à la terre est obligatoire.

Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

La notice d'utilisation de cet appareil est disponible en contactant le service après-vente.

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

MISE EN PLACE



Produits lourds à manipuler avec précaution

Votre préparateur peut-être fixé en position verticale ou horizontale.

FIXATION D'UN CHAUFFE-EAU EN POSITION VERTICAL MURAL :

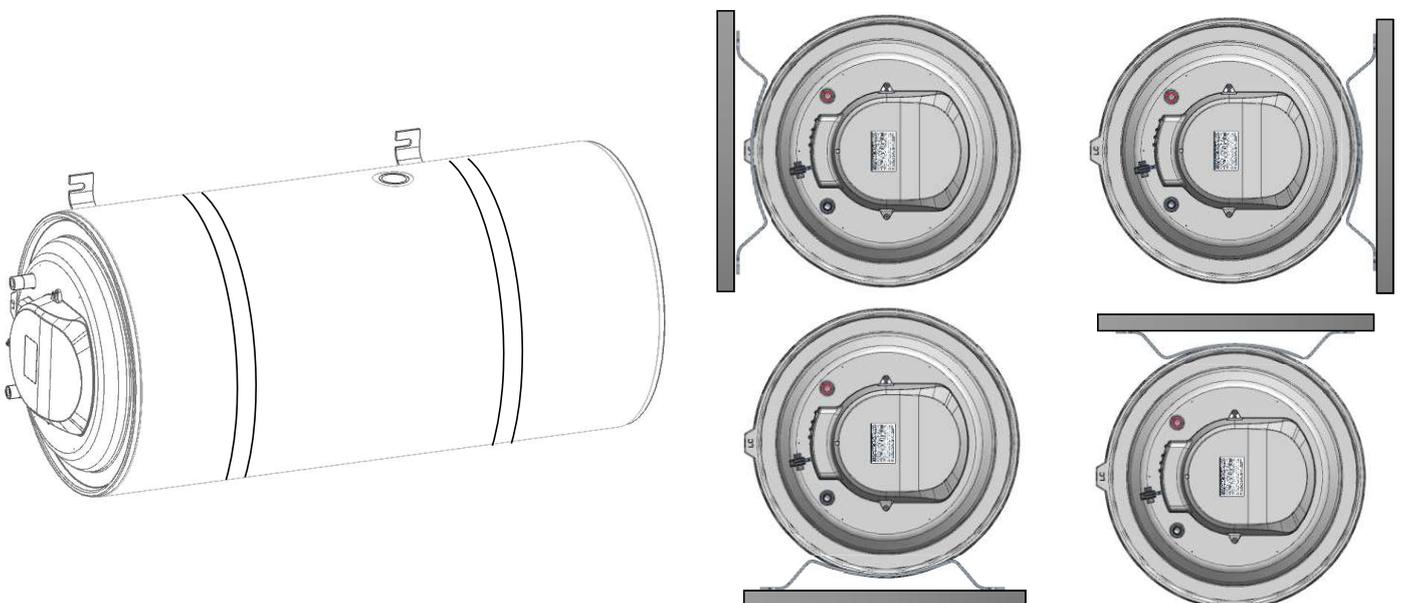
Pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser au dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau un espace libre de 300 mm. Si la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil plein d'eau, poser celui-ci sur un trépied (fourniture en option) et le fixer à la cloison à l'aide de l'étrier supérieur.

FIXATION D'UN CHAUFFE-EAU HORIZONTAL MURAL : se reporter à la figure ci-dessous.

Pour garantir un bon fonctionnement, les tubes eau froide et eau chaude sanitaire doivent être alignés verticalement avec le piquage eau froide (collerette bleue) impérativement en bas. Attention ne pas oublier d'utiliser les ceintures prévues à cet effet à récupérer dans l'emballage. Il est impératif que la cloison seule soit suffisamment résistante pour supporter le poids du chauffe-eau plein d'eau, car l'adaptation avec un trépied est impossible. Laisser sur le côté de l'élément chauffant un espace de 300 mm pour un éventuel démontage ou entretien.

FIXATION POUR FONCTIONNEMENT EN THERMOSIPHON (sans pompe de charge) :

L'installation en thermosiphon nécessite un positionnement de l'appareil au-dessus de la chaudière (300 mm mini).



RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

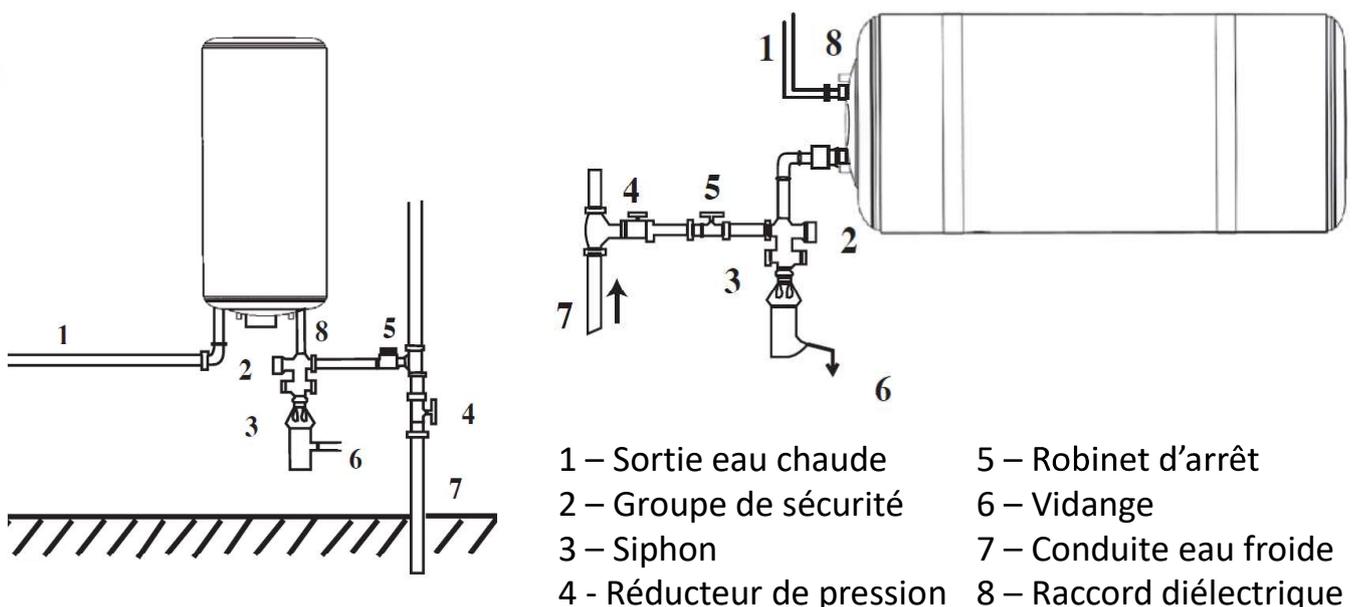
Nécessité de bien nettoyer les tuyauteries d'alimentation avant raccordement hydraulique. Le raccordement sur la sortie eau chaude est à réaliser à l'aide d'un manchon fonte, acier, ou raccord diélectrique, afin d'éviter la corrosion de la tubulure (contact direct fer/cuivre), raccord laiton interdit.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux PER, la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est fortement conseillée.

Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

Circuit secondaire : Installer obligatoirement un groupe de sécurité neuf, de dimension 3/4", taré à 0,6 MPa (6 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes en vigueur (en Europe EN 1487). Aucun accessoire hydraulique ne doit être situé entre l'organe de sécurité et l'entrée d'eau froide de l'appareil. Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau. Les canalisations utilisées doivent supporter 100 °C et 1 MPa (10 bar). La pression du réseau d'eau froide est généralement inférieure à 0,5 MPa (5 bar). Si tel n'est pas le cas, placer un réducteur de pression sur l'alimentation principale, après le compteur général. Le groupe de sécurité doit être protégé du gel.

Circuit primaire (chauffage) : Protéger contre les excès de pression dus à la dilatation de l'eau lors de la chauffe par une soupape 0,3 MPa (3 bar), ou par un vase d'expansion du type ouvert (à la pression atmosphérique) ou par un vase à membrane du type fermé. La pression de service du circuit ne devra pas dépasser 0,3 MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 100°C.



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

EN HIVER (chaudière en marche) :

Votre chaudière fonctionne et assure la chauffe de l'eau sanitaire par la circulation d'un fluide chaud à l'intérieur d'un échangeur (pot annulaire)

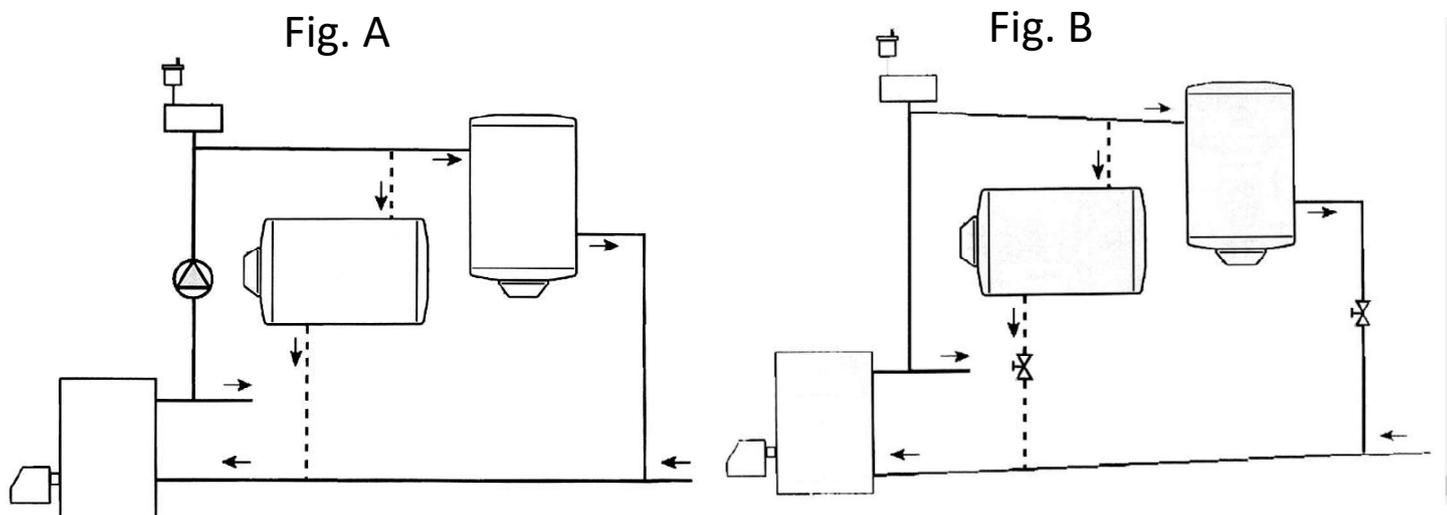
EN ETE ou en demi saison (chaudière à l'arrêt) pour un fonctionnement avec une résistance électrique (modèle mixte ou kit en option). Votre chaudière est à l'arrêt la chauffe est assurée par la mise sous tension de la résistance électrique. Le thermostat interrompt l'alimentation électrique lorsque la température de l'eau atteint 65°C.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT AVEC POMPE DE CHARGE (fig A) :

- Prévoir une pompe, qui sera pilotée par un aquastat inverseur (disponible en option). Cette pompe peut faire partie intégrante de la chaudière et être piloté par la sonde intégrée à la chaudière.
 - Procéder au raccordement électrique entre l'aquastat ou la commande de la pompe de charge si nécessaire.
 - La consigne du kit l'aquastat optionnel est sur la position 65°C (réglage d'usine).
- Dans le cas d'utilisation de la sonde chaudière se reporter à la notice de la chaudière.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT EN THERMOSIPHON (SANS POMPE DE CHARGE) (fig B) :

Le diamètre du circuit devra être de même section que celle de l'échangeur soit $\varnothing 33/42$ (1"1/4). Les coudes et dérivations devront être à grand rayon de courbure (3 D). Les tubes devront être raccordés par vissage sur plus de la moitié de la longueur du filetage. L'utilisation de matériaux compatibles conformes aux normes en vigueur. Le fonctionnement du primaire en thermosiphon protégé par vase d'expansion à air libre



BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Le préparateur ne peut être branché et fonctionner que sur un réseau à courant alternatif 220-240 V monophasé. Raccorder le chauffe-eau par un câble rigide de conducteurs de section 2,5 mm². Utiliser pour cela une canalisation normalisée (gaine fixe ou cannelée) jusqu'au logement calibré du capot.

Raccorder impérativement le conducteur de terre du câble à la terre ou ramener le fil de terre à la borne prévue repérée par le symbole .

Ce raccordement est impératif pour des raisons de sécurité. Le fil de terre vert - jaune doit être de longueur supérieure à ceux des phases. L'installation doit comporter en amont du préparateur un dispositif de coupure omnipolaire (ouverture contacts au minimum de 3 mm: fusible, disjoncteur). Dans le cas où les canalisations hydrauliques seraient en matériau isolant, les circuits électriques seront protégés par un disjoncteur différentiel 30 mA adapté aux normes en vigueur. Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée.

Coupe circuit thermique : Tous nos produits (avec le kit électrique) sont équipés d'un thermostat avec un coupe-circuit thermique à réarmement manuel, qui coupe l'alimentation du chauffe-eau en cas de surchauffe.

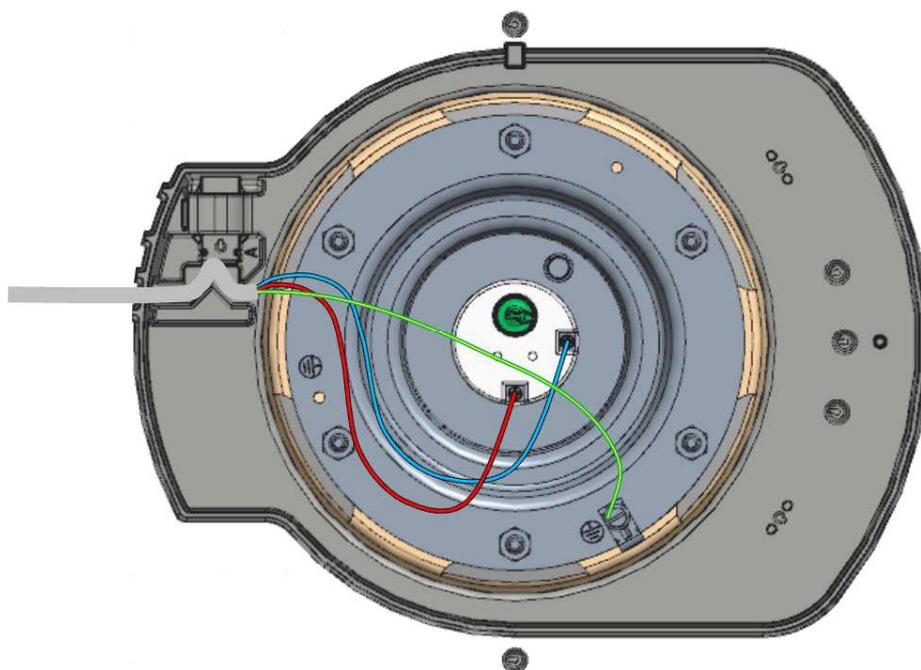
En cas de déclenchement de la sécurité:

- a) Couper le courant avant toute opération
- b) Déposer le capot
- c) Vérifier le branchement électrique
- d) Réarmer le coupe circuit thermique.

En cas de déclenchement répétitif, faire appel à un professionnel. Ne jamais court-circuiter la sécurité ou le thermostat.

Effectuer le raccordement de l'alimentation selon schéma électrique.

Nota : Il est possible de mettre en option (kit séparé) un aquastat de commande de pompe. Dans ce cas, se rapporter à la notice du kit.



MISE EN SERVICE / FONCTIONNEMENT



Remplir impérativement le circuit primaire en premier

Ne jamais mettre sous tension le préparateur sans eau. Avant de mettre sous tension, ouvrir les robinets d'eau chaude, purger les canalisations jusqu'à l'absence d'air, et remplir l'appareil. Vérifier l'étanchéité des tubulures et du joint de la porte sous le capot. En cas de fuite resserrer modérément. Vérifier le fonctionnement des organes hydrauliques de sécurité. Vérifier l'étanchéité des raccordements et du joint.

a) EN HIVER

Sans kit électrique : l'eau sanitaire est chauffée par le circuit primaire (échange thermique). L'aquastat (kit) ou la sonde la chaudière pilote la mise en marche de la pompe de charge et autorise la circulation du fluide primaire, il peut également être raccordé à la pompe du circuit de chauffage. Contrôler l'ouverture de la vanne du circuit primaire.

1ère mise en service : Ouvrir le robinet d'eau de ville, dévisser le purgeur d'air afin d'évacuer l'air introduit par l'opération de remplissage. Pour une installation équipée d'une pompe de charge, la mettre en marche quelques instants afin d'accélérer l'opération de dégazage. Vérifier que le circuit est plein d'eau, soit par le contrôle du niveau de l'eau contenue dans le vase ouvert, soit en ouvrant le purgeur situé au point haut de l'installation.

b) EN ÉTÉ ET EN DEMI-SAISON :

Si vous possédez un kit électrique, la chaudière étant coupée, l'eau chaude sanitaire sera produite par la résistance électrique (mixtes ou kit).

Couper l'alimentation électrique reliant le thermostat de commande pompe. Fermer la vanne interrompant la circulation du circuit primaire sans isoler totalement l'échangeur pour éviter une surpression dans celui-ci.

1ère mise en service : Ouvrir un robinet situé sur la canalisation de l'eau chaude. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer au préalable que la vidange de l'appareil n'est pas en position ouverte). Lorsque l'eau s'écoule au robinet d'eau chaude, votre réservoir est plein d'eau. Laisser quelques minutes le robinet ouvert afin de procéder au rinçage du ballon (une dizaine de minutes). Fermer le robinet d'eau chaude. Vérifier l'étanchéité des raccords, ainsi que celle de la bride dotée d'écrous, resserrer si nécessaire.

Basculer l'interrupteur du tableau électrique alimentant le thermostat connecté à la résistance électrique. Pendant la chauffe et suivant les qualités de l'eau, les préparateurs avec le kit blindé peuvent émettre un bruit de bouillonnement ; ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

Dans les 2 cas : Après 5 à 20 minutes, selon la capacité de l'appareil, l'eau doit s'écouler au goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité. Ce phénomène normal est dû à la dilatation de l'eau. Ne pas obstruer l'écoulement ; Contrôler les étanchéités.

Pour éviter le développement de bactéries (légionnelle...) assurer au moins une montée par jour à 60°C. Le thermostat et l'aquastat des kits sont réglés d'usine en butée (65°C +/- 5°C). S'il est constaté un dégagement continu de vapeur ou d'eau bouillante par la vidange ou par l'ouverture d'un robinet de puisage, couper l'alimentation électrique du préparateur et prévenir un professionnel.

Si vous ne possédez pas un kit électrique l'eau chaude sanitaire sera produite par le circuit primaire (échange thermique) idem hiver.

Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

ENTRETIEN

Entretien domestique :

- Manœuvrer une fois par mois l'organe de vidange de la sécurité hydraulique pour éviter son entartrage et vérifier qu'il ne soit pas bloqué. Le non-respect de cet entretien peut entraîner une détérioration et la perte de la garantie.

- Si les performances de votre appareil venaient à diminuer, il se peut que votre échangeur soit entartré, dans ce cas faites appel à votre installateur qui se chargera de cette opération de nettoyage.

- Pour une installation dotée d'une pompe de charge ; avant le redémarrage, suite à un arrêt prolongé, faire tourner le rotor en respectant les consignes de la notice du fabricant.

Faites vérifier par un professionnel tous les 2 ans l'anode en magnésium en cas où son diamètre est inférieure à 15 mm, il est nécessaire de la changer.

Entretien par un personnel qualifié :

- D'entartrage en cas de perte de performance : Enlever le tartre déposé sous forme de boue. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent au paroi, au risque de détériorer les parois.

- Le changement de l'élément chauffant blindé (kit ou mixte) : nécessite la vidange du chauffe-eau et le changement du joint. Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, et ouvrir les robinets d'eau chaude avant d'effectuer ces opérations. Remonter l'élément chauffant en serrant raisonnablement les écrous (serrage croisé), contrôler le lendemain l'étanchéité, resserrer si nécessaire.

Vidange : Opération indispensable si l'appareil doit rester sans fonctionner dans un local soumis au gel. : a) couper le courant b) fermer l'arrivée d'eau froide c) vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude d) protéger le groupe de sécurité contre le gel pour remettre en service, voir la procédure de mise en service. Pour l'échangeur : déconnecter l'échangeur et siphonner l'eau.

Pièces remplaçables : le thermostat (kit ou mixte), l'aquastat (kit), le joint, l'anode de magnésium, l'élément chauffant (kit ou mixte), câble (kit). La garantie est conditionnée par l'utilisation de pièces d'origine constructeur.

Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

GARANTIE

Le préparateur doit être installé, utilisé et entretenu selon les règles de l'art, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation et aux indications de cette notice.

Dans l'Union Européenne cet appareil bénéficie de la garantie légale accordée aux consommateurs en application de la directive 1999/44/CE, cette garantie prenant effet à compter de la délivrance du bien au consommateur. En plus de la garantie légale, certains produits bénéficient d'une garantie supplémentaire portant uniquement sur l'échange gratuit de la cuve et des composants reconnus défectueux, à l'exclusion des frais de remplacement et de ports. Se reporter au tableau ci-dessous.

Cette garantie commerciale n'affecte en rien les droits dont vous pourriez bénéficier des suites de l'application de la garantie légale. Elle s'applique dans le pays d'acquisition du produit, à condition qu'il soit également installé sur ce même territoire. Tout sinistre devra être déclaré au dépositaire avant échange sous garantie, et l'appareil restera à la disposition des experts d'assurance et du constructeur.

Durée commerciale de garantie :

- 3 ans sur la partie cuve
- 2 ans sur les autres parties

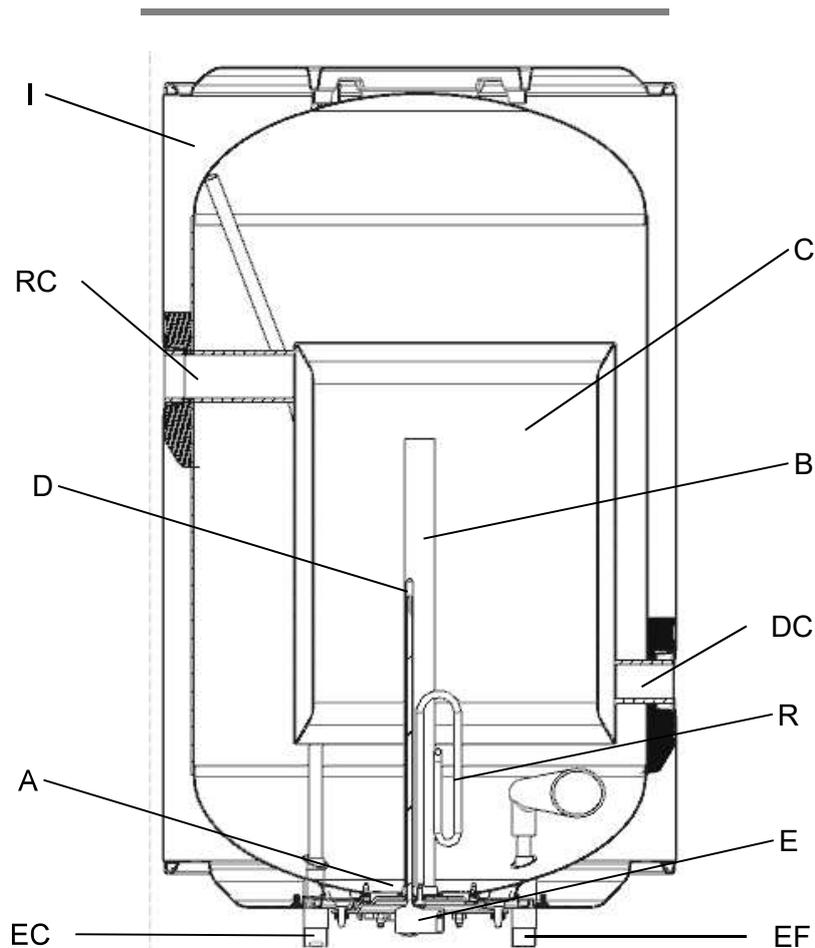
Le changement d'un composant ne prolonge pas la durée de garantie de l'appareil. Pour bénéficier de la garantie, prendre contact avec votre installateur ou revendeur. Pour la Belgique, contacter ATL – Avenue Château Jaco 1 – 1410 WATERLOO – Belgique, qui vous indiquera la marche à suivre. La garantie ne s'appliquera qu'aux produits expertisés et reconnus défectueux par l'entreprise redevable de la garantie. Il est impératif de conserver les produits à disposition de cette dernière.

Sont exclus de la garantie : Les pièces d'usure ; ex : joint, anode de magnésium... Les appareils non expertisables (difficilement accessibles pour réparation, entretien ou expertise). Les appareils exposés à des conditions d'environnement anormales : gel, intempéries, eau présentant des caractéristiques d'agressivité anormales en dehors des critères de potabilité, alimentation électrique présentant des surtensions importantes. Les appareils installés sans respect des normes et réglementations en vigueur dans le pays d'installation : absence ou mauvais montage des organes de sécurité contre la surpression, corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact inox/cuivre), mise à la terre incorrecte, section du câble électrique insuffisante, non respect des schémas de branchement indiqués dans cette notice. Les appareils non entretenus conformément aux prescriptions de la présente notice. Les réparations ou remplacements de pièces ou composants de l'appareil non réalisés ou autorisés par l'entreprise redevable de la garantie. En cas de problème, vous pouvez contacter le numéro affiché sur la plaque signalétique collé sur le produit.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

DESCRIPTIF DE L'APPAREIL / APPARAATBESCHRIJVING / DESCRIPCIÓN DEL APARATO / OPIS URZĄDZENIA / DESCRIZIONE DELL'APPARECCHIO



A Trappe de visite/Toegangflens / Brida de inspección / Klapa rewizyjna / Pozzetto di ispezione

B Anode de magnésium/Magnesium anod / Anodo de magnesio / Anoda magnezowa / Anodo di magnesio

C Pot annulaire de chauffage / Verwarmings ringweerstand / Depósito interno de calentamiento / Wymiennik cylindryczny zasobnika / Contenitore anulare di riscaldamento

D Tube pour sonde/Dompelhuls / Vaina para sonda / Obudowa sondy / Tubo per sonda

E Thermostat de régulation et de sécurité (Mixte) /Thermostaat voor regeling en de veiligheid /Termostato de regulación y de seguridad (mixto) / Termostat regulacji i bezpieczeństwa / Termostato di regolazione e di sicurezza (Misto)

R Résistance électrique (Mixte) / Elektrische weerstand / Resistencia eléctrica / Opornik elektryczny / Resistenza elettrica (Misto)

I Isolation polyuréthane 0%HCFC/Isolatie : Polyurethaanschuim / Aislamiento poliuretano 0% HCFC / Izolacja termiczna – pianka poliuretanowa 0%HCFC / Isolamento poliuretano 0%HCFC

EF Entrée d'eau froide/Ingang koud water(M 3/4") / Entrada agua fría / Wejście wody zimnej (M 3/4") / Ingresso acqua fredda

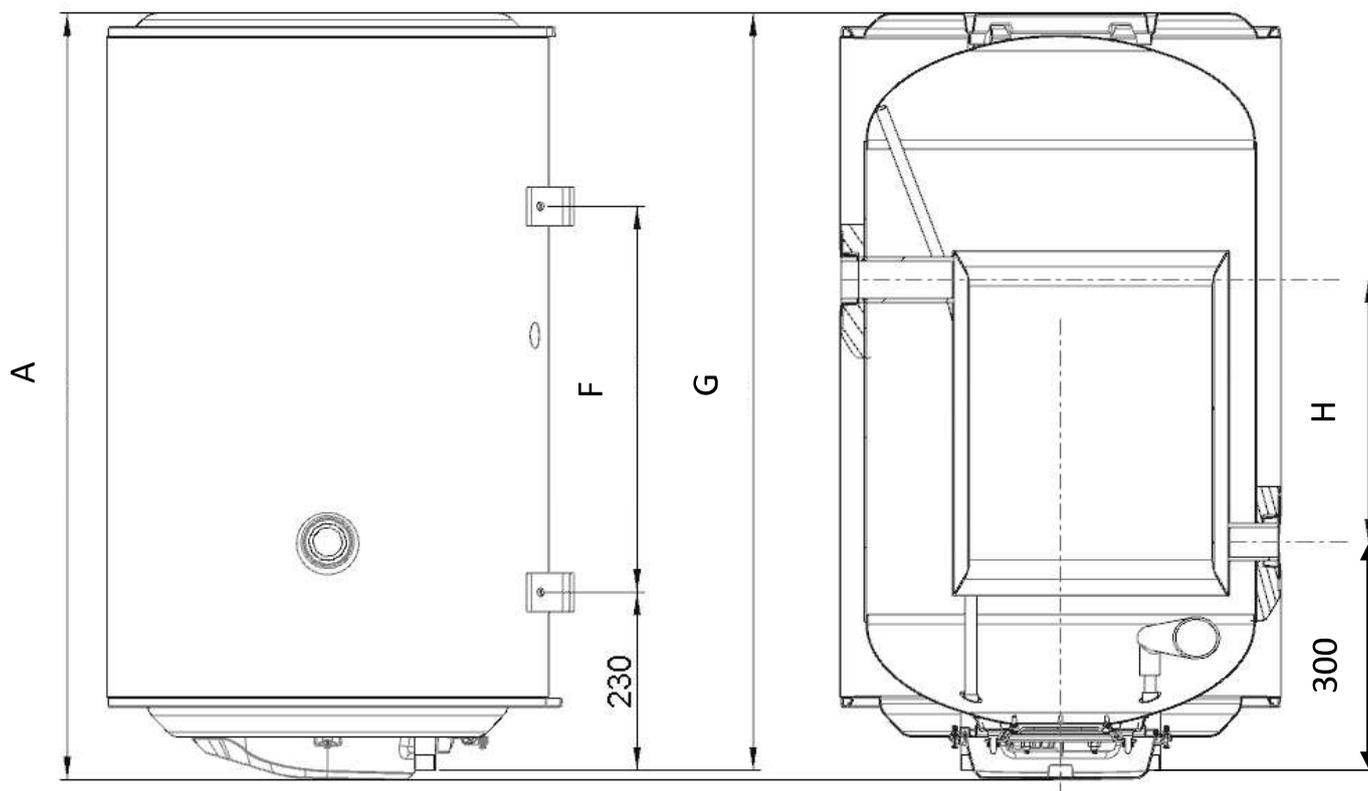
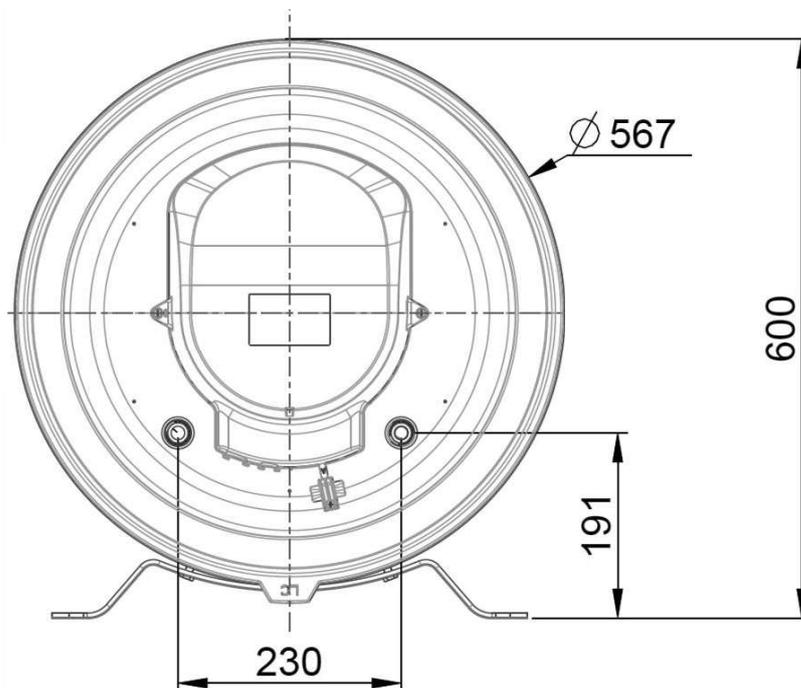
EC Sortie eau chaude/Uitgang sanitair warm water(M 3/4") / Salida agua caliente / Wyjście ciepłej wody sanitarnej (M 3/4") / Uscita acqua calda

DC Départ chaudière/Vertrek verwarming (F 1"1/4) / Impulsión caldera / Zasilenie z kotła (F 1"1/4) / Avvio caldaia

RC Retour chaudière/Retour verwarming (F 1"1/4) / Retorno caldera / Powrót do kotła (F 1"1/4) / Ritorno caldaia

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES/TECHNISCHE KENMERKEN/CARACTERISTICAS TÉCNICAS/CHARAKTERYSTYKI TECHNICZNE/CARATTERISTICHE TECNICHE

	A	F	G	H	
100L	745	320	730	175	42,5kg
150L	995	500	980	340	56,5kg
200L	1250	700	1235	460	70,5kg



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES/TECHNISCHE KENMERKEN/CARACTERISTICAS TÉCNICAS/CHARAKTERYSTYKI TECHNICZNE/CARATTERISTICHE TECNICHE

Capacité	Puissance	Puissance électrique	Débit horaire	Débit en 10 min	Temps de chauffe ΔT 55°C
Inhoud	Verwogen	Elektrische Verwogen	hoeveelheid per uur	hoeveelheid t in 10 mn	Opwarmtijd ΔT 55°C
Capacidad	Potencias	Potencias eléctricas	Caudal horario	Caudal en 10 min	Tiempo de calentamiento ΔT 55°C
Pojem nosc	Moc	Moc grzalki	Wydajnosć	Wydajnosć	Czas ogrzewani a
Capacità	Potenza	Potenza elettrica	Portata oraria	Portata in 10 min	Tempo di riscaldamento ΔT 55°C
L	kW	W	L/h	L	mn
100	18		444	145	30
150	26		642	235	30
200	29		708	302	30
150	26	2200	642	235	30
200	29	2200	708	302	30

*2 m³/h, T=90°C, ΔT 10-65°C

Capacité	Puissance	Débit horaire	Débit en 10 min	Temps de chauffe ΔT 55°C
Inhoud	Verwogen	hoeveelheid per uur	hoeveelheid t in 10 mn	Opwarmtijd ΔT 55°C
Capacidad	Potencias	Caudal horario	Caudal en 10 min	Tiempo de calentamiento ΔT 55°C
Pojem nosc	Moc	Wydajnosć	Wydajnosć	Czas ogrzewani a
Capacità	Potenza	Portata oraria	Portata in 10 min	Tempo di riscaldamento ΔT 55°C
L	kW	L/h	L	mn
100	11,9	290	131	47
150	17,5	426	217	50
200	19,2	468	282	50

Thermosiphon : installation non résistante (ø 1^{1/4}) avec 4 coudes, bas du chauffe-eau 2 m minimum au-dessus de la chaudière.

Thermosifon: niet-resistente installatie (ø 1^{1/4}) met 4 bochten, onderkant van de boiler minimaal 2 m boven de ketel.

Termosifón: instalación no resistente (diámetro 1^{1/4}) con 4 codos, parte inferior del aparato 2m mínimo por encima de la caldera

Termosyfon: instalacja nieodporna (ø 1^{1/4}) z 4 kolankami, dno podgrzewacza co najmniej 2 m nad kotłem.

Termosifone: installazione non resistente (ø 1^{1/4}) con 4 gomiti, parte inferiore dello scaldacqua minimo 2 m al di sopra della caldaia.

Consommation d'entretien	Perte de charges	Volume intérieur du pot	Surface du pot intérieur
Onderhoudsverbruik	Drukverlies	Intern volume van de wisselaar	Oppervlak van de wisselaar
Consumo de mantenimiento	Pérdida de carga	Vólumen del depósito interior	Superficia del depósito interior
Straty energii	Straty ciśnienia	Pojemność wymiennikacylindrycznego	Powierzchnia zbiornika wewnętrznego
Consumo di manutenzione	Perdita di cariche	Volume del contenitore interno	Superficia del contenitore interno
kWh /24 h	mbar	L	m²
1,28	15	4,7	0,63
1,58	21	7,8	0,98
1,96	25	10	1,23

Conditions de garantie pour la France

DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation

Garantie utilisateur

- Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

Garantie clients professionnels Thermor

- Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV et pour une durée de 3 ans sur la cuve et 2 ans sur les pièces.
- Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par Thermor.
- La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnités à titre de dommages et intérêts.

Généralités

- La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens réguliers conformément aux instructions précisées dans nos notices.

- La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, anodes.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, insectes, etc.).
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non-respect des prescriptions de la dite notice.

- Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part de Thermor, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV THERMOR (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

Pièces détachées Conseils avant et après-vente

THERMOR-Services

17, rue Croix Fauchet, BP 46 - 45141 Saint Jean de la Ruelle cedex

TYPE DE L'APPAREIL* : _____

N° DE SÉRIE* : _____

NOM ET ADRESSE DE L'UTILISATEUR : _____

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique.

CACHET DE L'INSTALLATEUR :